

Voisins solidaires et attentifs : les réflexes de chacun pour la sécurité de tous

La sécurité est l'affaire de tous : chacun peut y contribuer par des actes et des gestes simples qui facilitent l'action et l'efficacité des services de police et de gendarmerie.

Cette participation de chacun à la sécurité de tous peut prendre plusieurs formes :

- Prévenir les cambriolages en détectant les événements inhabituels.
- Etre vigilant à l'égard des comportements douteux.
- Signaler tout élément suspect aux services de police et de gendarmerie.

Soyez solidaire avec vos voisins

Votre voisin est isolé, fragile, âgé ou dépendant

- Méfiez vous des escroqueries de certains démarcheurs qui grâce à beaucoup d'adresse arrivent à usurper de l'argent liquide ou à faire contracter un crédit aux personnes vulnérables. Repérez les faux professionnels. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles sont présentées à votre voisin ou à vous-même, appelez le service ou la société dont l'interlocuteur se réclame.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.



Vos voisins sont absents

- En cas d'absence de votre voisin, proposez lui de prendre ses clés pour ouvrir ses volets et de relever son courrier pour éviter qu'il ne déborde de sa boîte aux lettres.
- Soyez attentifs aux logements de votre voisinage (fenêtres, portes, portails, garages...).
- Soyez attentifs aux véhicules inhabituels stationnés ou circulant dans votre rue.
- Assurez-vous que votre voisin a bien verrouillé les volets et les fenêtres



Contactez les services de police ou de gendarmerie pour signaler tout comportement suspect.



Vous partez en vacances

- Vous partez quelques jours (vacances, déplacement professionnel, hospitalisation...), signalez votre absence aux services de police ou de gendarmerie qui surveillent gratuitement votre logement tout au long de l'année. Ils effectueront tous les jours, à des heures différentes, des tournées de surveillance pour vérifier les portes, volets, fenêtres et les abords de votre habitation. Ils déposeront un bordereau à chacun de leur passage.
- Confiez à votre voisin ou à un parent les clés de votre logement ainsi il pourra relever votre courrier.
- Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence et transférez vos appels si vous le pouvez.
- Vérifiez les serrures et les verrous. Une porte blindée ou munie d'une serrure multipoints est dissuasive.

Où vous adresser ?

Commissariat de police d'Auch

1, place du Préfet Claude Erignac

32000 AUCH

05.62.61.54.54



Pour plus d'informations

www.gers.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr

Où vous adresser ?

Les brigades de gendarmerie du Gers

▪ Aignan	05.62.03.76.00
▪ Auch	05.62.60.55.26
▪ Bassoues	05.62.70.88.92
▪ Cazaubon	05.62.09.50.17
▪ Cologne	05.62.06.86.17
▪ Condom	05.62.68.36.91
▪ Eauze	05.62.09.80.14
▪ Fleurance	05.62.06.10.17
▪ Gimont	05.62.67.70.17
▪ L'Isle Jourdain	05.62.07.78.80
▪ Jegun	05.62.64.50.17
▪ Lectoure	05.62.68.70.17
▪ Lombez	05.62.62.32.17
▪ Marciac	05.62.09.38.17
▪ Masseube	05.62.66.10.00
▪ Mauvezin	05.62.06.80.17
▪ Miélan	05.62.67.50.17
▪ Miradoux	05.62.28.63.17
▪ Mirande	05.62.59.05.60
▪ Montréal	05.62.29.43.04
▪ Nogaro	05.62.08.81.77
▪ Plaisance du Gers	05.62.69.30.17
▪ Riscle	05.62.69.70.17
▪ Saint Clar	05.62.66.40.17
▪ Samatan	05.62.62.30.02
▪ Saramon	05.62.65.40.17
▪ Valence sur Baïse	05.62.28.50.17
▪ Vic Fezensac	05.62.06.30.17



VOISINS SOLIDAIRES ET ATTENTIFS :

LES REFLEXES DE CHACUN

POUR LA SECURITE DE TOUS

